

Les jeunes et l'avenir du travail

Déclaration du groupe Associations

Nos sociétés ont « mal au travail », c'est une réalité observée mesurée quantifiée.

Là ou pour certains le travail permet de se réaliser professionnellement et socialement, pour d'autres il est synonyme d'aliénation, de déclassement, de souffrances multiples nés de son absence ou de sa surabondance.

La mutation globale de nos sociétés contemporaines qui voient poindre la fin du modèle productiviste et la nécessité vitale – encore trop peu partagée – de voir se substituer à lui une société plus sobre capable de réduire dans des proportions considérables sa production de gaz à effet de serre inclut de fait une réflexion sur la mutation du travail et du rapport que nous entretenons avec ce dernier.

Les jeunes ne peuvent être, une fois encore, la trop facile variable d'ajustement de ces changements de paradigmes. Les grèves pour le climat que les jeunes européens renouvellent désormais toutes les semaines montrent qu'ils sont lucides sur ce que l'avenir leur réserve. La situation actuelle les oblige à penser un avenir professionnel qui devra nécessairement intégrer la dimension écologique.

C'est un défi pour les entreprises qui devront optimiser significativement leurs capacités à offrir des pratiques environnementales, sociales et managériales conformes aux aspirations et aux valeurs des nouvelles générations.

Le groupe des associations souhaite insister sur trois points majeurs pour contribuer à faire du travail un espace pivot de la qualité de vie globale des individus et en particulier des jeunes :

La mise en relation avec les champs professionnels doit être effective durant les années de formation initiale ; c'est le sens de la huitième préconisation de l'avis. La rencontre avec les mondes professionnels doit également pouvoir s'opérer hors du champ scolaire, hors de la pression de l'orientation.

Les compétences douces, leur acquisition, leur mise en valeurs, leur réinvestissement dans le champ professionnels sont un enjeu sociétal central tant pour contribuer à repenser l'économie générale de certaines filières comme les services à la personne que pour développer la bienveillance dans les relations de travail.

Enfin, le groupe des associations insiste particulièrement sur l'attrait du champ de l'ESS et du champ associatif dans leurs capacités à produire des situations de travail porteuses de sens et sur l'importance de la valorisation des expériences extraprofessionnelles dans la construction d'un parcours.

Le groupe des associations a remercié la section et les rapporteurs pour ce travail et a voté l'avis.